

DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MÉDIATHÈQUE L'ALPHA : CONTRAT DE CESSION
DE REPRÉSENTATION DU SPECTACLE "HOMMAGE
À ANNA POLITKOVSKAÏA" AVEC LA COMPAGNIE
THÉÂTRE EN ACTION

DGA Ressources et Relations aux
administrés - Vie institutionnelle
relations administrés - Secrétariat des
assemblées
Numéro : 2023-D-054

Le Président de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

VU, le code général des collectivités territoriales,

VU, la délibération n°246 du conseil communautaire du 9 décembre 2021 portant délégation d'attribution du Conseil au Président,

VU, l'arrêté n°103 du 23 mars 2022 de Monsieur le Président subdéléguant à Monsieur Gérard DESAPHY en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguée par la délibération susvisée,

DECIDE

Article 1^{er} – Est approuvé le contrat de cession du droit de représentation du spectacle « Hommage à Anna Politkovskaïa » passé entre la compagnie Théâtre en Action située Le Cluzeau 16290 Moulidars représentée par Renata Scant, et GrandAngoulême pour l'Alpha médiathèque.

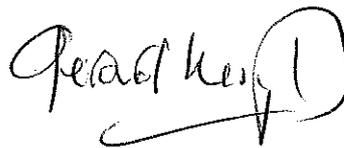
Article 2 – Le contrat prévoit une lecture à 3 comédiens le samedi 18 mars à 15h00 à l'Alpha.

Article 3 – GrandAngoulême versera à la Compagnie Théâtre en Action, la somme de 1 266 € TTC incluant les frais de déplacement.

Article 4 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le - 3 MARS 2023

Pour Le Président,
Le Vice-Président,



Gérard DESAPHY

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le - 3 MARS 2023
Publié ou notifié,
Le - 3 MARS 2023